

## **Appel à candidatures de la Commission de l'Union Africaine pour les postes suivants:**

- Fonctionnaire politique principal chargé de la pêche et de l'aquaculture (Lieu Addis-Abeba/Ethiopie) – date limite 19 juillet 2021
- Fonctionnaire chargé du commerce et des investissements dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture (Nairobi/Kenya) - date limite 19 juillet
- Expert en gestion des ressources de la pêche et de l'aquaculture (Nairobi/Kenya) - date limite 19 juillet
- Directeur de la santé et des affaires humanitaires (Lieu Addis-Abeba/Ethiopie) - date limite 19 juillet
- Fonctionnaire chargé des finances (Lieu Addis-Abeba/Ethiopie) - date limite 01 juillet
- Fonctionnaire adjoint chargé des finances (Lieu Addis-Abeba/Ethiopie) - date limite 01 juillet

La procédure de soumission des dossiers se trouve en ligne à l'adresse : <https://careers.au.int>  
De plus amples informations sur la description des postes sont disponibles sur ci-dessous.

Le Curriculum vitae (CV) ne devrait pas dépasser trois (3) pages à interligne simple, et sera rédigé au moins dans deux (2) langues de travail de l'UA (anglais et français), et suivant le modèle joint en annexe.

Afin de permettre à l'Ambassade de Madagascar à Addis-Abeba de suivre les dossiers des candidats soumis en ligne, chaque candidat devrait communiquer la copie de son formulaire de candidature dûment rempli, qu'il a déjà soumis en ligne, aux adresses électroniques:

- [dcrmae2019@gmail.com](mailto:dcrmae2019@gmail.com)
- [neallanalandivola@gmail.com](mailto:neallanalandivola@gmail.com)
- [ambamadadisabeba@diplomatie.gov.mg](mailto:ambamadadisabeba@diplomatie.gov.mg)
- [dirmae@diplomatie.gov.mg](mailto:dirmae@diplomatie.gov.mg)

## Fonctionnaire Politique Principal Chargé De La Pêche Et De L'aquaculture

Postuler

**Date:** 19 juin 2021

**Lieu:** Ethiopia, Ethiopia

**Organisation:** African Union Commission - AUC

### Valeurs de l'UA

- Respect de la diversité et du travail d'équipe
- Transparence et responsabilité
- Efficacité et professionnalisme
- L'Afrique en premier
- Intégrité et impartialité
- Information et partage des connaissances

### Informations sur l'organisation

Rend compte à: Fonctionnaire principal chargé de la pêche  
Direction/Département: DARBE  
Division: IBAR-UA  
Nombre de rapports directs: 0  
Nombre de rapports indirects: 0  
Grade du poste: P3  
Lieu: Addis-Abeba (Éthiopie)

### Objectif du poste

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (IBAR-UA), le Bureau technique spécialisé du Département Agriculture, Développement rural, Économie bleue et Environnement durable (DARBE) de la Commission de l'Union africaine, a pour mandat de soutenir et de coordonner l'utilisation de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture et de la faune sauvage comme ressources pour le bien-être humain et le développement économique des États membres de l'Union africaine. La Vision du Plan stratégique 2018-2023 de l'IBAR-UA est une Afrique où les ressources animales contribuent de manière significative à l'intégration, à la prospérité et à la paix. Dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie pour l'économie bleue en Afrique vise à mettre en place une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la transformation et à la croissance de l'Afrique.

La première intervention à l'échelle du continent dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture en Afrique a été organisée pour relever les défis suivants : Coordination insuffisante entre les acteurs, manque de cohérence dans les instruments et les démarches de gouvernance, augmentation des incidences de la pêche INN en raison des faibles capacités des États membres de l'UA, insuffisance des données pour encourager les réformes, capacités généralement faibles et infrastructures médiocres, et absence de gouvernance inclusive.

En vue de la mise en œuvre du Cadre politique de la réforme stratégique de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (PFRS), le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (IBAR-UA) a mis en œuvre, entre 2014 et 2018, le projet intitulé « Renforcer les capacités institutionnelles pour améliorer la gouvernance du secteur de la pêche en Afrique », communément appelé Projet de gouvernance des pêches (FishGov 1), financé par l'UE. Le projet FishGov 1 a facilité le développement de synergies et une cohérence dans les pratiques de gestion de la pêche et de l'aquaculture en alignant les politiques nationales et régionales sur le PFRS. Il a également permis, entre autres, d'améliorer la visibilité du secteur et de favoriser la coordination de la gouvernance du secteur.

Suite à la première phase du Projet de Gouvernance des pêches (FISHGOV1), on a lancé la deuxième phase, également avec le soutien de l'UE, « Améliorer la gestion durable de la pêche et le développement de l'aquaculture en Afrique » : Le programme de réforme accélérée du secteur (FISHGOV2) vise à renforcer la contribution des activités de pêche et d'aquaculture durables à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA, notamment en termes de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de création de richesses.

Les objectifs spécifiques visés sont les suivants : i. Les décisions de l'Union africaine sur les politiques de pêche et d'aquaculture durables sont fondées sur des preuves ; ii. Les politiques de la pêche et de l'aquaculture en Afrique sont cohérentes avec le PFRS et les autres priorités de l'UA et sont coordonnées aux niveaux continental, régional et national, et iii. L'Afrique est représentée de manière adéquate et participe efficacement dans les instances internationales de la pêche et de l'aquaculture, et intègre efficacement les instruments mondiaux pertinents. Pour la mise en œuvre de cette deuxième phase, l'IBAR-UA recrute un fonctionnaire politique principal chargé de la pêche et de l'aquaculture pour faciliter la mise en œuvre des activités du projet.

### **Principales fonctions**

- Apporter un soutien technique à la préparation et à la mise en œuvre des programmes ;
- Contribuer à l'élaboration de lignes directrices, de politiques et de manuels pour orienter les programmes et la prise de décision de la haute direction ;
- Contribuer à l'élaboration de documents destinés aux réunions du CTS concerné et de son bureau ;
- Soutenir l'organisation d'un dialogue ministériel africain bisannuel sur la pêche et l'aquaculture ;
- Faciliter la création de synergies entre les initiatives en cours et prévues concernant la pêche et l'aquaculture menées par différents Départements de la Commission de l'Union africaine ;
- Faciliter l'intégration adéquate des résultats de projets dans les forums et les processus politiques de l'UA ;
- Soutenir l'harmonisation et la mise en œuvre coordonnée et synergique de la stratégie pour l'économie bleue en Afrique par rapport aux autres instruments connexes de l'UA et des partenaires.

### **Responsabilités spécifiques**

Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du Chef d'équipe du projet (Fonctionnaire principal chargé de la pêche) à l'IBAR-UA et sous la supervision générale du Directeur de l'agriculture et du développement rural. Le titulaire du poste assume les tâches suivantes :

1. Soutenir l'intégration de la pêche et de l'aquaculture dans le rapport bisannuel du PDDAA sur les objectifs et les cibles de Malabo ;
2. Soutenir l'identification des points à traiter dans le cadre de processus et de cadres mondiaux pertinents permettant à l'Afrique de se faire entendre (par ex. gouvernance des océans, changement climatique, commerce) ;
3. Soutenir les mécanismes de renforcement des partenariats stratégiques dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, en particulier pour soutenir le dialogue UE-Afrique ;
4. S'acquitter de tout autre tâche que pourrait lui être confiée par le Directeur de l'IBAR-UA.

### **Formations universitaires et expériences requises**

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle (Master) en sciences de la pêche, socio-économie de la pêche ou dans un autre domaine équivalent en matière de politique et de planification.

- Un doctorat dans un domaine pertinent serait un atout supplémentaire.
  - Le candidat doit avoir au moins 7 ans d'expérience pertinente dans le développement de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, dont au moins 3 ans à des postes de supervision.
- OU

- Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en sciences de la pêche, socio-économie de la pêche, ou dans un autre domaine connexe équivalent en politique et planification.
- Une ou plusieurs certifications dans le domaine des sciences aquatiques seraient un atout supplémentaire.
- Le candidat doit avoir au moins 10 ans d'expérience pertinente en aquaculture dans le secteur de la pêche en Afrique, dont au moins 3 ans à des postes de supervision.

Le candidat doit également avoir les expériences et connaissances suivantes :

- Une expérience solide dans la mise en place d'institutions aux niveaux national et régional pour la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture ;
- Une grande expérience dans la formulation de politiques et de stratégies relatives à la pêche et à l'aquaculture aux niveaux national, régional ou continental ;

- Une bonne connaissance des processus, institutions et initiatives politiques de l'Union africaine en matière de pêche et d'aquaculture ;
- Une bonne connaissance du processus du PDDAA ;
- Une bonne connaissance des instruments de l'UA soutenant la gouvernance des océans et le secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
- Une bonne connaissance des instruments et processus mondiaux relatifs à la pêche et à l'aquaculture ;
- Une longue expérience de travail dans des projets de développement pertinents financés par des fonds extérieurs et/ou une connaissance des interventions des partenaires dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

### Compétences requises

- i. Une expérience avérée dans la gestion des relations avec les hauts fonctionnaires et les partenaires au développement ;
- ii. Excellentes compétences en réseautage et capacité à entretenir des relations positives et constructives avec les institutions clés présentes dans les régions ;
- iii. Personne pleine d'initiative avec une capacité à planifier stratégiquement son propre travail ;
- iv. De très bonnes compétences dans le domaine de la rédaction, de l'analyse et de la communication sont nécessaires.

### Compétences en leadership

Vision stratégique  
 Valorisation des autres  
 Gestion du changement  
 Gestion des risques.

### Compétences de base

Établissement de relations  
 Promotion de la culture de la responsabilité  
 Perception de l'apprentissage  
 Communiquer avec influence ..

### Compétences fonctionnelles

Réflexion conceptuelle  
 Recherche de résultats ..  
 Orientation vers l'amélioration continue

### ÉGALITÉ DE CHANCES :

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

### DURÉE DU CONTRAT ET PRISE DE FONCTION :

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 1 an, dont les 3 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période similaire d'un an, sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

### RÉMUNÉRATION :

Le salaire correspondant à cette fonction (P3 Échelon 5) est une somme forfaitaire annuelle de 96,921.34 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de la Commission, et de 78,461.08 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 19 juillet 2021

**Requisition ID:** 643

Postuler

## Fonctionnaire chargé des finances

Postuler

**Date:** 16 juin 2021

**Lieu:** Ethiopia, Ethiopia

**Organisation:** African Union Commission - AUC

### Valeurs de l'UA

- Respect de la diversité et du travail d'équipe
- Transparence et responsabilité
- Efficacité et professionnalisme
- L'Afrique en premier
- Intégrité et impartialité
- Information et partage des connaissances

### Informations sur l'organisation

Fonctionnaire chargé des finances

Rend compte à: Fonctionnaire adjoint chargé des finances (Direction des finances)

Direction/Département: Finance

Division : Gestion des ressources externes

Nombre de rapports directs: 0

Nombre de rapports indirects: 0

Grade du poste: P2

Lieu: Addis-Abeba (Éthiopie)

### Objectif du poste

La Commission de l'Union africaine (CUA) a obtenu un financement de l'Union européenne pour la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (GFCS) dans le cadre du programme intra-ACP pour les services et applications climatologiques. Le programme aborde la question de l'information climatique tout au long de la chaîne d'approvisionnement des services climatologiques, y compris la production et la fourniture de services climatologiques, l'accès à l'information, les plateformes d'interface utilisateur et le renforcement des capacités des principaux acteurs, notamment les Communautés économiques régionales (CER), les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des États membres et les Centres climatologiques régionaux (CCR). Il a pour objet de permettre aux États membres de développer des informations et des prévisions climatologiques sur la base de données scientifiques et de les intégrer dans la planification du développement et dans la prise de décision à tous les niveaux, et de mieux gérer les risques liés à la variabilité du climat et à son évolution. En outre, il vise à améliorer les politiques et la prise de décision aux niveaux continental, régional, national, communautaire et individuel.

La CUA est chargée de la coordination continentale globale de la mise en œuvre du programme, qui comprend le développement et l'application des services d'information météorologique et climatologique ; la facilitation du renforcement des capacités pour les CER et les États membres ; la promotion du partage des meilleures pratiques et la coordination de la gestion des connaissances ; l'achat et la fourniture d'équipements pour les États membres et les centres climatologiques régionaux ; l'établissement et l'opérationnalisation du cadre continental de suivi et d'établissement de rapports ; la facilitation de la préparation des rapports et des perspectives sur l'état du climat en Afrique ; la gestion prudente des ressources financières ; et le suivi et l'évaluation.

### Principales fonctions

Le Fonctionnaire chargé des finances est responsable des services financiers et comptables pour assurer la conformité des dépenses du programme avec la convention conclue avec le partenaire et la soumission des rapports périodiques dans les délais impartis. Il s'assure que les livres comptables et les registres sont bien tenus à jour, tout en veillant à réunir en temps utile les documents appropriés, les signatures autorisées et les approbations, conformément au

Règlement financier de l'UA. Il est également chargé de veiller à ce que les CCR de la CEEAC (CACP-AP) et l'ACMAD reçoivent une orientation appropriée sur les procédures financières de l'UA et de l'UE. Il fournit un soutien à la CUA et aux CCR en matière de gestion financière, de vérification des dépenses ainsi que dans l'établissement de rapports financiers. Le titulaire du poste soutient d'autres activités financières et administratives liées au programme.

### **Responsabilités spécifiques**

- Le fonctionnaire doit :
- Examiner et actualiser l'état du financement du programme du GFCS ;
  - Tenir et produire des registres financiers exacts, conformément au Règlement financier de l'UA et aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) ;
  - Préparer des états financiers périodiques et analyser les dépenses et les soldes relatifs aux transactions du programme GFCS ;
  - Assurer la liaison avec les homologues financiers de la CEEAC et de l'ACMAD pour garantir le traitement en temps voulu des demandes et la production de rapports ;
  - Affecter des dépenses au fonds ou compte approprié et contrôler l'utilisation appropriée du budget pour éviter le dépassement des crédits budgétaires ;
  - Fournir un soutien dans la préparation du budget pour le programme GFCS ;
  - Préparer les rapprochements, les écritures comptables et l'examen des documents financiers et s'assurer que tous les paiements, les encaissements et les ajustements sont justifiés de manière adéquate ;
  - Établir et entretenir des relations actives avec les CCR, le cas échéant ;
  - Travailler en étroite collaboration avec les collègues et informer régulièrement les partenaires afin de garantir la mise en œuvre efficace du programme ;
  - S'assurer que tous les achats effectués dans le cadre du projet sont conformes au Règlement financier et aux procédures de l'UA ;
  - Soutenir les événements du programme GFCS, y compris les ateliers, les séminaires et les réunions régionales ;
  - Aider à identifier les besoins de formation des CCR de la CEEAC (CACP-AP) et de l'ACMAD sur les règles et règlements de l'UA et contribuer au développement et à la mise en œuvre de stratégies et de programmes de formation pour répondre aux besoins du programme GFCS ;
  - Préparer des informations pour les auditeurs, rédiger des réponses aux questions d'audit et prendre l'initiative dans la formulation de propositions visant à remédier aux points faibles constatés lors des audits et à la mise en œuvre des recommandations formulées par les auditeurs.
  - Préparer un rapport de performance à l'attention de la direction en charge du programme GFCS ;
  - S'assurer que les paiements sont traités dans les délais et que les comptes créditeurs et débiteurs sont mis à jour ;
  - Certifier la disponibilité des fonds avant tout engagement au titre du programme ;
  - Participer aux réunions de l'Unité chargée de la gestion du programme GFCS ;
  - S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée par des superviseurs.

### **Formations universitaires et expériences requises**

- Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en finance, comptabilité, commerce ou gestion d'entreprise délivrée par une université reconnue, avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins trois (3) ans OU d'un Master dans un des domaines d'études susmentionnés, avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins deux (2) ans.
- Une qualification professionnelle supplémentaire telle que CPA, CA, ACCA, CIMA, etc., ou un diplôme universitaire de niveau Master, etc. serait un atout supplémentaire.
- L'expérience professionnelle doit avoir trait aux fonctions de comptabilité financière et d'établissement de rapports. Une connaissance approfondie des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) est souhaitable.
- Une expérience avérée de l'utilisation de logiciels standard (Word, Excel, Access et PowerPoint) et une connaissance pratique des ERP (de préférence SAP) sont souhaitables.

- Une expérience dans l'exécution de tâches financières et comptables pour des projets financés par des donateurs (y compris des projets financés par l'UE) est souhaitable.

### **Compétences requises**

- Respecter consciencieusement les délais et être soucieux d'atteindre les résultats escomptés ;
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et pouvoir travailler dans un environnement multiculturel ;
- Excellentes aptitudes en matière de planification et d'organisation ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Aptitude à négocier diplomatiquement ;
- Aptitude à déléguer des responsabilités, des obligations additionnelles et le pouvoir décisionnel appropriés en ce qui concerne la gestion de la performance et du développement professionnel ;
- Maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une autre langue de l'UA serait un atout.

### **Compétences en leadership**

Gestion du changement

### **Compétences de base**

Responsabilité et respect des règles

Communiquer avec influence ..

### **Compétences fonctionnelles**

Réflexion analytique et résolution de problèmes

### **ÉGALITÉ DE CHANCES :**

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

### **DURÉE DU CONTRAT ET PRISE DE FONCTION :**

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 1 an, dont les 3 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période similaire d'un an, sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

### **RÉMUNÉRATION :**

Le salaire correspondant à cette fonction (P2 Échelon 5) est une somme forfaitaire annuelle de 85,212.07 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de la Commission, et de 66,751.81 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

**Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 1er juillet 2021**

**Requisition ID: 561**

## Expert En Gestion Des Ressources De La Pêche Et De L'aquaculture

Postuler

**Date:** 18 juin 2021

**Lieu:** Kenya, Kenya

**Organisation:** African Union Commission - AUC

### Valeurs de l'UA

- Respect de la diversité et du travail d'équipe
- Transparence et responsabilité
- Efficacité et professionnalisme
- L'Afrique en premier
- Intégrité et impartialité
- Information et partage des connaissances

### Informations sur l'organisation

Rend compte à: Fonctionnaire principal chargé de la pêche  
Direction/Département: DARBE  
Division: IBAR-UA  
Nombre de rapports directs: 0  
Nombre de rapports indirects: 0  
Grade du poste: P3  
Lieu: Nairobi (Kenya)

### Objectif du poste

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (IBAR-UA), le Bureau technique spécialisé du Département Agriculture, Développement rural, Économie bleue et Environnement durable (DARBE) de la Commission de l'Union africaine, a pour mandat de soutenir et de coordonner l'utilisation de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture et de la faune sauvage comme ressources pour le bien-être humain et le développement économique des États membres de l'Union africaine. La Vision du Plan stratégique 2018-2023 de l'IBAR-UA est une Afrique où les ressources animales contribuent de manière significative à l'intégration, à la prospérité et à la paix. Dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie pour l'économie bleue en Afrique vise à mettre en place une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la transformation et à la croissance de l'Afrique.

La première intervention à l'échelle du continent dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture en Afrique a été organisée pour relever les défis suivants : Coordination insuffisante entre les acteurs, manque de cohérence dans les instruments et les démarches de gouvernance, augmentation des incidences de la pêche INN en raison des faibles capacités des États membres de l'UA, insuffisance des données pour encourager les réformes, capacités généralement faibles et infrastructures médiocres, et absence de gouvernance inclusive.

En vue de la mise en œuvre du Cadre politique de la réforme stratégique de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (PFRS), le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (IBAR-UA) a mis en œuvre, entre 2014 et 2018, le projet intitulé « Renforcer les capacités institutionnelles pour améliorer la gouvernance du secteur de la pêche en Afrique », communément appelé Projet de gouvernance des pêches (FishGov 1), financé par l'UE. Le projet FishGov 1 a facilité le développement de synergies et une cohérence dans les pratiques de gestion de la pêche et de l'aquaculture en alignant les politiques nationales et régionales sur le PFRS. Il a également permis, entre autres, d'améliorer la visibilité du secteur et de favoriser la coordination de la gouvernance du secteur.

Suite à la première phase du Projet de Gouvernance des pêches (FISHGOV1), on a lancé la deuxième phase, également avec le soutien de l'UE, « Améliorer la gestion durable de la pêche et le développement de l'aquaculture en Afrique » : Le programme de réforme accélérée du secteur (FISHGOV2) vise à renforcer la contribution des activités de pêche et d'aquaculture durables à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA, notamment en termes de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de création de richesses.

Les objectifs spécifiques visés sont les suivants : i. Les décisions de l'Union africaine sur les politiques de pêche et d'aquaculture durables sont fondées sur des preuves ; ii. Les politiques

de la pêche et de l'aquaculture en Afrique sont cohérentes avec le PFRS et les autres priorités de l'UA et sont coordonnées aux niveaux continental, régional et national, et iii. L'Afrique est représentée de manière adéquate et participe efficacement dans les instances internationales de la pêche et de l'aquaculture, et intègre efficacement les instruments mondiaux pertinents. Pour la mise en œuvre de cette deuxième phase, l'IBAR-UA recrute un expert en gestion des ressources de la pêche et de l'aquaculture pour soutenir la mise en œuvre des activités du projet.

### **Principales fonctions**

- Apporter un soutien technique à la préparation et à la mise en œuvre des programmes ;
- Contribuer à l'élaboration de lignes directrices, de politiques et de manuels pour orienter les programmes et la prise de décision de la haute direction ;
- Renforcer les capacités de développement des activités de plaidoyer pour une gestion de la pêche et un développement de l'aquaculture rationnels et fondés sur des preuves ;
- Renforcer les capacités de collecte et d'utilisation des données pour une gestion rationnelle de la pêche et le développement responsable de l'aquaculture ;
- Faciliter la rationalisation pour une opérationnalisation efficace des plateformes, réseaux et centres d'excellence établis par les parties prenantes de la pêche et de l'aquaculture ;
- Soutenir le mécanisme permettant des consultations efficaces des parties prenantes et la mise en place de modalités pour mobiliser ces parties prenantes et documenter leurs contributions au niveau national et au niveau des CER ;
- Promouvoir le transfert des connaissances, des innovations et des meilleures pratiques et leur mise en œuvre afin de contribuer au changement de politique aux niveaux national et régional.

### **Responsabilités spécifiques**

Sous la supervision directe du Chef d'équipe du projet (Fonctionnaire principal chargé de la pêche) à l'IBAR-UA, et sous la supervision générale du Fonctionnaire principal chargé de la production animale, le titulaire du poste fournit un soutien technique général au projet. Le titulaire du poste assume les tâches suivantes :

1. Apporter un soutien aux initiatives visant à promouvoir la collaboration et la cohérence institutionnelles dans la gouvernance du secteur de la pêche et de l'aquaculture pour une meilleure contribution à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et à la richesse ;
2. Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes pour soutenir les États membres de l'UA, les organisations régionales de pêche et d'aquaculture (RFB, RSC) et les CER pour une gestion transfrontalière efficace et durable des écosystèmes aquatiques partagés et des ABNJ ;
3. Soutenir le renforcement des mécanismes pour une meilleure coordination afin que l'Afrique puisse parler d'une seule voix dans les forums sur la pêche et l'aquaculture ;
4. Soutenir les États membres de l'UA et les CER pour une mise en œuvre accrue des instruments et initiatives régionaux et mondiaux liés à la pêche durable et au développement d'une aquaculture responsable (en notant en particulier les initiatives/instruments relatifs à la mise en œuvre des ODD, de la VG-SSF, etc., du CCRF, du PSMA, de la lutte contre la pêche INN, de la biodiversité et de la gouvernance environnementale) ;
5. Soutenir le renforcement de la mise en œuvre des initiatives continentales (par ex. la stratégie pour l'économie bleue en Afrique, le cadre PFRS) ;
6. S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée par ses superviseurs.

### **Formations universitaires et expériences requises**

Le titulaire du poste doit être titulaire de :

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle (Master) en sciences de la pêche, aquaculture ou dans un domaine connexe des sciences aquatiques. Un doctorat dans un domaine pertinent serait un atout supplémentaire.
  - Le candidat doit avoir au moins 7 ans d'expérience pertinente en aquaculture dans le secteur de la pêche en Afrique, dont au moins 3 ans à des postes de supervision.
- OU
- Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en sciences de la pêche, aquaculture ou dans un domaine connexe des sciences aquatiques.
  - Une ou plusieurs certifications dans le domaine des sciences aquatiques seraient un atout supplémentaire.

- Le candidat doit avoir au moins 10 ans d'expérience pertinente en aquaculture dans le secteur de la pêche en Afrique, dont au moins 3 ans à des postes de supervision.
- Le candidat doit également avoir les expériences et connaissances suivantes :
- Expérience professionnelle avérée dans le secteur de la pêche en Afrique ;
  - Expérience avérée dans la promotion de la coopération et de la cohérence régionales dans le secteur et connaissance des activités et des rôles des CER et des ORP dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
  - Expérience en matière de renforcement des capacités pour la gestion des ressources halieutiques et aquacoles partagées et transfrontalières ;
  - Connaissance avérée des instruments et initiatives régionaux et mondiaux relatifs à la gestion des pêches et au développement de l'aquaculture en Afrique ;
  - Expérience dans la formulation et la publication de produits de connaissance sur les approches de gestion des pêches et les pratiques de développement de l'aquaculture ;
  - Connaissance avérée des pratiques de cogestion et expérience de travail avec les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs et d'autres acteurs non étatiques dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique ;
  - Connaissance approfondie des enjeux de la pêche en haute mer et de la gouvernance des grands écosystèmes marins.

### **Compétences requises**

- i. Expérience avérée dans la gestion des relations avec les hauts fonctionnaires et les partenaires au développement ;
- ii. Excellentes compétences en réseautage et capacité à entretenir des relations positives et constructives avec les institutions clés présentes dans les régions ;
- iii. Personne pleine d'initiative avec une capacité à planifier stratégiquement son propre travail ;
- iv. De très bonnes compétences dans le domaine de la rédaction, de l'analyse et de la communication sont nécessaires.

### **Compétences en leadership**

Vision stratégique  
 Valorisation des autres  
 Gestion du changement  
 Gestion des risques.

### **Compétences de base**

Établissement de relations  
 Promotion de la culture de la responsabilité  
 Perception de l'apprentissage  
 Communiquer avec influence ..

### **Compétences fonctionnelles**

Réflexion conceptuelle  
 Connaissances du métier et partage de l'information  
 Recherche de résultats ..  
 Orientation vers l'amélioration continue

### **ÉGALITÉ DE CHANCES :**

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

### **DURÉE DU CONTRAT ET PRISE DE FONCTION :**

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 1 an, dont les 3 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période similaire d'un an, sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

### **RÉMUNÉRATION :**

Le salaire correspondant à cette fonction (P3 Échelon 5) est une somme forfaitaire annuelle de 89,989.42 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les

fonctionnaires internationaux de la Commission, et de 75,028.50 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

**Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 19 juillet 2021**

**Requisition ID:** 641

Postuler

## Directeur de la santé et des affaires humanitaires

Postuler

**Date:** 18 juin 2021

**Lieu:** Addis Ababa

**Organisation:** African Union Commission - AUC

### Valeurs de l'UA

- Respect de la diversité et du travail d'équipe
- Transparence et responsabilité
- Efficacité et professionnalisme connaissances
- L'Afrique en premier
- Intégrité et impartialité
- Information et partage des

### Informations sur l'organisation

**Division :** Commissaire en charge du Département Santé, Affaires humanitaires et Développement social

**Département:** Santé et Affaires humanitaires

**Nombre de rapports directs:** 2

**Nombre de rapports indirects:** 14

**Grade du poste:** D1

**Lieu:** Addis-Abeba , Éthiopie

### Objectif du poste

Assurer la direction stratégique dans la gestion des opérations de la Direction Santé et Affaires humanitaires afin d'atteindre les buts et objectifs stratégiques de l'UA.

### Principales fonctions

- Développer et exécuter la stratégie globale du Département et assurer l'alignement sur la stratégie globale de l'organisation ;
- Gérer et superviser les employés de la Direction ; assurer la réalisation en temps voulu des objectifs de la Direction et l'évaluation efficace de la performance du personnel ;
- Veiller à la mise en œuvre et le suivi des politiques, stratégies et programmes afin de contribuer à la mise en œuvre effective des décisions pertinentes des organes délibérants de l'UA ;
- Assurer la réalisation des objectifs annuels de la Direction en conformité avec les objectifs globaux de l'organisation et maintenir en place des systèmes solides de suivi et d'évaluation pour le Département ;
- Assurer la direction technique et le fonctionnement efficace de toutes les divisions au sein de la direction/département ;
- Gérer le travail de la Direction/Département et superviser les subalternes directs afin d'assurer une performance efficace conformément à la politique et au système de gestion de la performance de l'organisation ;
- Diriger la Direction/Département et assurer une gestion efficace du personnel, du budget, de la performance, de la qualité des programmes, des relations professionnelles avec les employés et de la formation du personnel en conformité avec les règles, politiques et procédures pertinentes ;
- Établir et entretenir de bonnes relations de travail professionnelles et collaborer efficacement avec les autres Directions/Départements ;
- Établir et entretenir des relations de travail régulières avec des parties prenantes de haut niveau représentant les États membres et les institutions partenaires ;
- Coordonner les réunions entre l'organisation et d'autres partenaires pertinents ;
- ..
- Assurer la préparation de rapports périodiques d'exécution financière et budgétaire et d'autres rapports ;
- Assurer la gestion efficace des fonds versés à l'organisation et attribués à la

- Direction/Département ;
- Mettre en œuvre et entretenir des partenariats thématiques en appui au mandat de la Direction ;
  - Élaborer et superviser l'élaboration des politiques et des lignes directrices conformément au cadre juridique de l'organisation ;
  - Élaborer des politiques conformes au mandat et aux objectifs stratégiques de l'UA afin d'attaquer les problèmes pertinents dans le cadre pertinent ;
  - Préparer et superviser les programmes et projets intégrés, ainsi que les activités générales de l'organisation ;
  - Maintenir un environnement de travail positif qui facilite la collaboration et le partage de l'information et favorise un climat qui contribue à attirer, à retenir et à motiver divers talents ;
  - Élaborer et tenir à jour les procédures opérationnelles standardisées (POS) pour le Département ;
  - Gérer les risques, élaborer des mesures d'atténuation et assurer la continuité des activités du Département/Direction.

### **Responsabilités spécifiques**

- Fournir des conseils techniques et superviser la préparation et la formulation de programmes, politiques et stratégies appropriés relatifs à la santé, à la démographie, à la nutrition et aux affaires humanitaires au niveau continental et assurer le suivi de la mise en œuvre de ces programmes, politiques et stratégies au sein des États membres ;
  - Superviser les activités des agences et institutions spécialisées de l'Union africaine au sein du Département chargé de la santé, de la nutrition, de la démographie et des affaires humanitaires ;
  - Superviser la préparation et la gestion des conférences ministérielles et autres réunions et activités de haut niveau pertinentes dans les domaines de la santé et des affaires humanitaires ;
  - Examiner et proposer des orientations stratégiques concernant les principaux cadres et politiques continentaux relatifs à la santé et à l'aide humanitaire ;
  - Assurer la liaison et la coordination avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales sur les questions liées à la santé et aux affaires humanitaires en Afrique ;
  - Superviser et vérifier l'exécution efficace des activités des projets phares pertinents de l'Agenda 2063 de l'UA dans le domaine de la santé et des affaires humanitaires, en veillant à la complémentarité et à la synergie avec les projets menés par l'AUDA-NEPAD, les Communautés économiques régionales et d'autres institutions continentales ; Planifier, promouvoir et développer des projets et des programmes sur la santé publique, le domaine humanitaire, la nutrition et la démographie, en assurant la promotion des activités et en montrant la voie à suivre ;
  - Diriger les réponses du Département, en définissant la stratégie, en développant des partenariats, ainsi qu'en déterminant les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre de manière efficace, efficiente et responsable ;
- .
- Promouvoir un environnement d'apprentissage continu au sein du Département, en diffusant les courants et les réflexions actuelles sur les questions de santé et d'aide humanitaire, en particulier les informations concernant l'alerte précoce et la préparation aux situations d'urgence, ainsi que les bonnes pratiques relatives aux approches de renforcement de la résilience en cas de catastrophe et à la gestion des situations d'urgence ;
  - Coordonner l'engagement en temps utile de la CUA et des organes délibérants pertinents de l'UA, des organes pertinents de l'UA, des CER, des autorités gouvernementales, des partenaires, des réseaux nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux, des agences des Nations Unies et des initiatives dirigées par les Nations Unies ainsi que des structures nationales établies ;
  - Constituer et diriger une équipe efficace consacrée à l'accomplissement du mandat du Département avec une mise en œuvre très réussie des programmes, une participation des parties prenantes et une bonne relation avec les donateurs ;
  - Élaborer et mettre en œuvre de manière efficace et novatrice des plans et des objectifs pour le Département, et évaluer et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Département ; et
  - Superviser, orienter et déléguer les Chefs de Division dans leurs fonctions, en s'assurant que les politiques et les lignes directrices du Département sont clairement communiquées tout en évaluant et gérant les développements et les situations problématiques et en y apportant des

solutions ;

- Fournir des conseils stratégiques et un appui technique au Commissaire en charge de la santé, des affaires humanitaires et du développement social dans la préparation de déclarations, de propositions, de notes, de rapports et d'autres tâches pertinentes ;
- S'acquitter de tout autre tâche pertinente qui pourrait lui être confiée par son superviseur.

### **Formations universitaires et expériences requises**

Le candidat doit être titulaire d'un Master en santé publique, administration publique, développement international, services humanitaires ou dans un domaine pertinent des sciences médicales ou sociales, avec un minimum de quinze (15) ans d'expérience pertinente, dont huit (8) ans à des postes de direction et cinq (5) ans à des postes de supervision.

### **Compétences requises**

- Aptitude à utiliser de solides compétences en matière de délégation de pouvoirs, de tact politique et de supervision pour réaliser des objectifs documentés ;
- Aptitude à travailler efficacement avec des personnes de divers horizons et à créer un environnement respectueux de la diversité ;
- Aptitude à collaborer et à communiquer efficacement avec des parties prenantes de haut niveau ;
- Aptitude à identifier les principaux enjeux stratégiques, les opportunités et les risques ;
- Aptitude à activement rechercher, identifier et utiliser les technologies appropriées en vue d'améliorer la réalisation des programmes ;
- Aptitude à déléguer des responsabilités, des obligations redditionnelles et le pouvoir décisionnel appropriés en ce qui concerne la gestion de la performance et du développement professionnel ;
- Maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, espagnol, français, portugais). La connaissance d'une autre langue de l'UA serait un atout supplémentaire.

### **Compétences en leadership**

Vision stratégique

Valorisation des autres:

Moteur de changement

Gestion des Risques

### **Compétences de base**

Établissement de relations

Responsabilité

Orientation vers l'apprentissage

Communication avec impact

### **Compétences fonctionnelles**

Réflexion conceptuelle et résolution de problèmes

Connaissances du métier

Recherche de résultats

Aptitude à être innovant et à prendre l'initiative

### **ÉGALITÉ DE CHANCES :**

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

### **DURÉE DU CONTRAT ET PRISE DE FONCTION :**

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

### **RÉMUNÉRATION :**

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 78,138.00 \$ EU (D1 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (26208,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant

et par an), pour les fonctionnaires internationaux et de 3 330 \$ EU par enfant et par an, pour les fonctionnaires locaux.

**Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 19 juillet 2021**

**Requisition ID:** 541

[Postuler](#)

## Fonctionnaire Chargé du Commerce et des Investissements dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Postuler

**Date:** 19 juin 2021

**Lieu:** Kenya, Kenya

**Organisation:** African Union Commission - AUC

### Valeurs de l'UA

- Respect de la diversité et du travail d'équipe
- Transparence et responsabilité
- Efficacité et professionnalisme connaissances
- L'Afrique en premier
- Intégrité et impartialité
- Information et partage des

### i. Informations sur l'organisation

Rend compte à: Fonctionnaire principal chargé de la pêche

Direction/Département: DARBE

Division : IBAR-UA

Nombre de rapports directs: 0

Nombre de rapports indirects: 0

Grade du poste: P2

Lieu: Nairobi (Kenya)

### ii. Objectif du poste

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (IBAR-UA), le Bureau technique spécialisé du Département Agriculture, Développement rural, Économie bleue et Environnement durable (DARBE) de la Commission de l'Union africaine, a pour mandat de soutenir et de coordonner l'utilisation de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture et de la faune sauvage comme ressources pour le bien-être humain et le développement économique des États membres de l'Union africaine. La Vision du Plan stratégique 2018-2023 de l'IBAR-UA est une Afrique où les ressources animales contribuent de manière significative à l'intégration, à la prospérité et à la paix. Dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie pour l'économie bleue en Afrique vise à mettre en place une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la transformation et à la croissance de l'Afrique.

La première intervention à l'échelle du continent dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture en Afrique a été organisée pour relever les défis suivants : Coordination insuffisante entre les acteurs, manque de cohérence dans les instruments et les démarches de gouvernance, augmentation des incidences de la pêche INN en raison des faibles capacités des États membres de l'UA, insuffisance des données pour encourager les réformes, capacités généralement faibles et infrastructures médiocres, et absence de gouvernance inclusive.

En vue de la mise en œuvre du Cadre politique de la réforme stratégique de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (PFRS), le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (IBAR-UA) a mis en œuvre, entre 2014 et 2018, le projet intitulé « Renforcer les capacités institutionnelles pour améliorer la gouvernance du secteur de la pêche en Afrique », communément appelé Projet de gouvernance des pêches (FishGov 1), financé par l'UE. Le projet FishGov 1 a facilité le développement de synergies et une cohérence dans les pratiques de gestion de la pêche et de l'aquaculture en alignant les politiques nationales et régionales sur le PFRS. Il a également permis, entre autres, d'améliorer la visibilité du secteur et de favoriser la coordination de la gouvernance du secteur.

Suite à la première phase du Projet de Gouvernance des pêches (FISHGOV1), on a lancé la deuxième phase, également avec le soutien de l'UE, « Améliorer la gestion durable de la pêche et le développement de l'aquaculture en Afrique » : Le programme de réforme accélérée du secteur (FISHGOV2) vise à renforcer la contribution des activités de pêche et d'aquaculture durables à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA, notamment en termes de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de création de richesses.

Les objectifs spécifiques visés sont les suivants : i. Les décisions de l'Union africaine sur les politiques de pêche et d'aquaculture durables sont fondées sur des preuves ; ii. Les politiques de la pêche et de l'aquaculture en Afrique sont cohérentes avec le PFRS et les autres priorités de l'UA et sont coordonnées aux niveaux continental, régional et national, et iii. L'Afrique est représentée de manière adéquate et participe efficacement dans les instances internationales de la pêche et de l'aquaculture, et intègre efficacement les instruments mondiaux pertinents. Pour la mise en œuvre de cette deuxième phase, l'IBAR-UA recrute un Fonctionnaire chargé du commerce et des investissements dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture pour soutenir la mise en œuvre des activités du projet.

### iii. Principales fonctions

- Soutenir le suivi des activités du projet, notamment dans le suivi et l'évaluation des progrès accomplis conformément à un plan stratégique prédéfini ;
- Contribuer à la réalisation d'analyses et produire des rapports précis en temps voulu ;
- Participer à l'organisation de réunions, de conférences et de congrès pertinents avec les parties prenantes ;
- S'engager avec les parties prenantes de niveau intermédiaire concernées et établir des relations de travail ;
- Contribuer à la définition de l'orientation générale de la recherche et à la réalisation des études dans les différents domaines d'action ;

### iv. Responsabilités spécifiques

Sous la supervision directe du Chef d'équipe du projet (Fonctionnaire principal chargé de la pêche) à l'IBAR-UA, et sous la supervision générale du Fonctionnaire principal chargé de la production animale, le titulaire du poste fournit un soutien technique général au projet. Le titulaire du poste assume les tâches suivantes :

1. Aider à la mise en œuvre des activités du projet liées au commerce, au marché et aux investissements ;
2. Sensibiliser les décideurs compétents dans les domaines autres que la pêche et l'aquaculture afin de stimuler les investissements nationaux dans la pêche et l'aquaculture et de soutenir l'intégration de la pêche et de l'aquaculture dans les PNIA et les PRIA ;
3. Faciliter l'identification des chaînes de valeur régionales stratégiques pour la pêche et l'aquaculture durables et soutenir les CER et les États membres de l'UA dans la revue de leurs politiques commerciales et leurs politiques SPS afin de faciliter le commerce du poisson dans les chaînes de valeur régionales stratégiques ;
4. Élaborer des programmes visant à émanciper les commerçants du secteur de la pêche et de l'aquaculture et à renforcer leurs capacités (en tenant dûment compte des petits commerçants et des femmes engagées dans le commerce et la transformation du poisson) sur toute la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture ;
5. Apporter un soutien au renforcement de la participation effective des États membres de l'UA aux forums régionaux et mondiaux des organisations de normalisation ;
6. Soutenir les initiatives visant à faciliter le développement du commerce intra et interrégional de la pêche, conformément au programme d'intégration commerciale régionale et au projet de zone de libre-échange continentale africaine ;
7. Soutenir l'harmonisation des politiques commerciales, des réglementations, de la traçabilité et des mécanismes de certification dans le domaine de la pêche ;

8. Développer des mécanismes pour l'établissement de laboratoires de référence régionaux et de réseaux de diagnostic pour les poissons et les produits à base de poisson ;
9. Soutenir l'opérationnalisation des réseaux de santé des animaux aquatiques, des organisations de commerce et de marché dirigées par des femmes et des jeunes ;
10. Aider à renforcer les capacités des autorités compétentes en matière de certification homologuée et de respect des exigences régionales et internationales en matière d'importation de poisson ;
11. S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée par ses superviseurs.

#### v. **Formations universitaires et expériences requises**

Le titulaire du poste doit :

- Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en marketing et commerce des produits agricoles (de préférence avec une spécialisation dans les poissons et les produits à base de poisson) ou économie (de préférence en sciences naturelles). Une ou plusieurs certifications dans le domaine des sciences naturelles seraient un atout supplémentaire.
- Une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans la commercialisation et le commerce de produits agricoles en Afrique. Une expérience à un poste de supervision serait un atout supplémentaire.

OU

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle en marketing et commerce des produits agricoles (de préférence avec une spécialisation dans les poissons et les produits à base de poisson) ou économie (de préférence en sciences naturelles). Une ou plusieurs certifications dans le domaine des sciences naturelles seraient un atout supplémentaire.
- Une expérience pertinente d'au moins deux (2) ans dans la commercialisation et le commerce de produits agricoles en Afrique. Une expérience à un poste de supervision serait un atout supplémentaire.

#### vi. **Compétences requises**

Le candidat doit également avoir les expériences et connaissances suivantes :

- Une bonne connaissance du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique ;
- Une connaissance approfondie des défis et des enjeux commerciaux de la pêche et de l'aquaculture en Afrique ;
- Une connaissance avérée des enjeux du commerce international et de la commercialisation du poisson et des produits à base de poisson, y compris une bonne connaissance des organismes de normalisation ;
- Une expérience dans le renforcement des capacités des parties prenantes tout au long des chaînes de valeur (avec une attention particulière aux activités post-récolte) dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
- Une connaissance des instruments, stratégies, cadres, lignes directrices, outils, etc. au niveau régional et international pour la facilitation du commerce des produits agricoles de base ;
- Une bonne connaissance du rôle des organisations régionales (CER, ORP, etc.) dans le développement de la pêche et de l'aquaculture.

Compétences requises

- i. Excellentes compétences en réseautage et capacité à entretenir des relations positives et constructives avec les institutions clés ;
- ii. Une expérience dans la gestion des relations avec les hauts fonctionnaires et les partenaires de développement internationaux ;
- iii. Personne pleine d'initiative avec une capacité à planifier son propre travail en se référant à des stratégies définies ;
- iv. De très bonnes compétences dans le domaine de la rédaction, de l'analyse et de la communication sont nécessaires.

vii. **Compétences en leadership**

Gestion du changement

viii. **Compétences de base**

Sensibilisation à la responsabilité et respect des règles

Communiquer avec influence

ix. **Compétences fonctionnelles**

Réflexion analytique et résolution de problèmes

**ÉGALITÉ DE CHANCES :**

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

**DURÉE DU CONTRAT ET PRISE DE FONCTION :**

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 1 an, dont les 3 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période similaire d'un an, sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

**RÉMUNÉRATION :**

Le salaire correspondant à cette fonction (P2 Échelon 5) est une somme forfaitaire annuelle de 85,212.07 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de la Commission, et de 66,751.81 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

**Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 19 juillet 2021**

**Requisition ID:** 642

Postuler

## Fonctionnaire Adjoint Chargé Des Finances

Postuler

**Date:** 16 juin 2021

**Lieu:** Ethiopia, Ethiopia

**Organisation:** African Union Commission - AUC

### Valeurs de l'UA

- Respect de la diversité et du travail d'équipe
- Transparence et responsabilité
- Efficacité et professionnalisme
- L'Afrique en premier
- Intégrité et impartialité
- Information et partage des connaissances

### Informations sur l'organisation

Rend compte à: Fonctionnaire adjoint chargé des finances (Direction des finances)

Direction/Département: Finance

Division : Gestion des ressources externes

Nombre de rapports directs: 0

Nombre de rapports indirects: 0

Grade du poste: P1

Lieu: Addis-Abeba (Éthiopie)

### Objectif du poste

La Commission de l'Union africaine (CUA) a obtenu un financement de l'Union européenne pour la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (GFCS) dans le cadre du programme intra-ACP pour les services et applications climatologiques. Le programme aborde de manière holistique la question de l'information climatique tout au long de la chaîne d'approvisionnement des services climatologiques, y compris, mais sans s'y limiter, l'accès à l'information, la production et la fourniture des services climatologiques et des plateformes d'interface utilisateur et le renforcement des capacités des principaux acteurs, notamment les Communautés économiques régionales (CER), les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des États membres et les Centres climatologiques régionaux (CCR). Il a pour objet de permettre aux États membres de développer des informations et des prévisions climatologiques sur la base de données scientifiques et de les intégrer dans la planification du développement et dans la prise de décision à tous les niveaux, et de mieux gérer les risques liés à la variabilité du climat et à son évolution. En outre, le programme vise à améliorer les politiques et la prise de décision aux niveaux continental, régional, national, communautaire et individuel.

La CUA est chargée de la coordination continentale globale de la mise en œuvre du programme, qui comprend le développement et l'application des services d'information météorologique et climatologique ; la facilitation du renforcement des capacités pour les CER et les États membres ; l'achat et la fourniture d'équipements pour les États membres et les centres climatologiques régionaux ; l'établissement et l'opérationnalisation du cadre continental de suivi et d'établissement de rapports ; la facilitation de la préparation des rapports et des perspectives sur l'état du climat en Afrique ; la gestion prudente des ressources financières ; et le suivi et l'évaluation.

### Principales fonctions

Sous la supervision directe du Fonctionnaire principal des finances, le Fonctionnaire adjoint des finances est chargé des tâches suivantes :

- Participer à la préparation de documents et de rapports financiers et effectuer diverses tâches de bureau ;
- Tenir les livres de comptes et entrer les données de manière exacte, enregistrer les écritures de journal dans le système SAP et rapprocher les comptes ;
- Aider au suivi et à l'établissement de rapports sur les transactions financières, veiller à la mise à jour des dossiers et au respect du Règlement financier et des procédures de l'UA ;

- Fournir un soutien à la CUA et aux CCR en matière de gestion financière, de vérification des dépenses ainsi que dans l'établissement de rapports financiers ;
- Accélérer les autres activités financières connexes.
- S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée.

### **Responsabilités spécifiques**

- Aider à la préparation des états financiers périodiques ;
- Aider dans la tenue et la production de registres financiers exacts, conformément au Règlement financier de l'UA et aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) ;
- Analyser et classer de manière appropriée toutes les pièces justificatives financières reçues ;
- Réconcilier les comptes débiteurs et créditeurs du programme GFCS ;
- Examiner les documents financiers et s'assurer que tous les paiements, les encaissements et les ajustements sont justifiés de manière adéquate ;
- Aider à la préparation des informations et de la documentation pour les audits externes et internes ;
- Contribuer à la préparation des réponses aux demandes d'audit et aider à la mise en œuvre des recommandations d'audit ;
- Assurer la liaison avec les homologues financiers de la CEEAC et de l'ACMAD pour garantir le traitement en temps voulu des demandes et la production de rapports ;
- Préparer les paiements, s'assurer de la disponibilité de tous les documents et veiller à ce que les paiements soient effectués conformément aux règles et règlements de l'UA ;
- Participer aux réunions de l'Unité chargée de la gestion du programme GFCS ;
- Soutenir l'animation de formations portant sur la gestion des subventions ;
- S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée par des superviseurs.

### **Formations universitaires et expériences requises**

- Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en finance, comptabilité, commerce ou gestion d'entreprise délivrée par une université reconnue, avec de préférence une expérience professionnelle pertinente d'au moins 2 (deux) ans dans des fonctions de comptabilité financière et d'établissement de rapports. Excellentes connaissances des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) ;
- Une expérience avérée de l'utilisation de logiciels standard (Word, Excel, Access et PowerPoint) et une connaissance pratique des ERP (de préférence SAP) sont souhaitables.
- Une expérience dans l'exécution de tâches financières et comptables pour des projets financés par des donateurs (y compris des projets financés par l'UE) est souhaitable.
- Une qualification ou une certification professionnelle serait un atout.

### **Compétences requises**

- Respecter consciencieusement les délais et être soucieux d'atteindre les résultats escomptés ;
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et pouvoir travailler dans un environnement multiculturel ;
- Excellentes aptitudes en matière de planification et d'organisation ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Aptitude à négocier diplomatiquement ;
- Maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une autre langue de l'UA serait un atout.

### **Compétences en leadership**

Gestion du changement

Gestion des risques

### **Compétences de base**

Esprit d'équipe et collaboration

Sensibilisation à la responsabilité et respect des règles

Perception de l'apprentissage

Communiquer avec influence

### **Compétences fonctionnelles**

Réflexion analytique et résolution de problèmes

.Partage des connaissances professionnelles

Recherche de résultats

Orientation vers l'amélioration continue

### **ÉGALITÉ DE CHANCES :**

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

### **DURÉE DU CONTRAT ET PRISE DE FONCTION :**

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat pour une période de 1 an, dont les trois premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Le contrat est reconduit sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

### **RÉMUNÉRATION :**

Le salaire correspondant à cette fonction (P1 Échelon 5) est une somme forfaitaire annuelle de 70,474.20 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de la Commission, et de 55,665.42 \$ EU, toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

**Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 1er juillet 2021**

**Requisition ID:** 581

Postuler

**MODÈLE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES À L'UNION AFRICAINE****POSTE SOLLICITÉ :**

- 1. INFORMATIONS PERSONNELLES**
  - 1.1 NOMS ET PRÉNOM**
  - 1.2 ADRESSE DE CORRESPONDANCE**
  - 1.3 ADRESSE PERMANENTE**
  - 1.4 ADRESSE E-MAIL**
  - 1.5 SEXE**
  - 1.6 NATIONALITÉ**
  - 1.7 DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)**
- 2. DIPLÔMES**
- 3. RÉSUMÉ DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES/EXPERTISE**
- 4. RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE DANS LE DOMAINE**
- 5. LISTE DES PUBLICATIONS (LE CAS ÉCHÉANT)**
- 6. MAÎTRISE DES LANGUES DE L'UA (ANGLAIS, ARABE, FRANÇAIS, PORTUGAIS)**
- 7. AUTRES INFORMATIONS À L'APPUI**
- 8. LOISIRS**
- 9. PERSONNES DE RÉFÉRENCE (3 AU PLUS)**